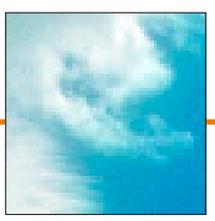


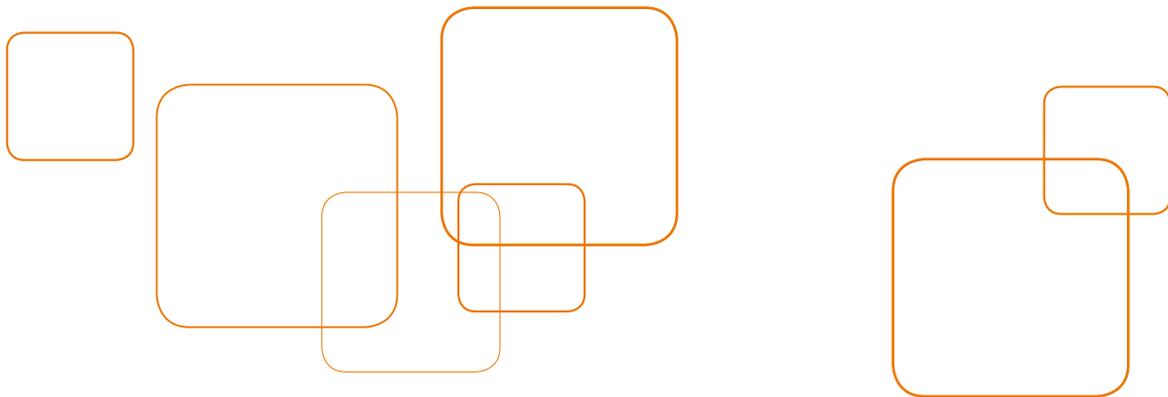


Bilan d'activité

du 6 juillet 2012 au 4 juillet 2013

Saint-Etienne, le 05 juillet 2013





Edito

Terres en Villes a souhaité cette année « coller » à l'actualité législative pour porter ses idées en faveur de l'agriculture périurbaine et du développement équilibré des agglomérations et métropoles. La mise en place dans le réseau de trois groupes de travail politiques sur le foncier, l'économie et le littoral ont permis d'étudier plus à fond problèmes et propositions, et d'élaborer d'ores et déjà deux contributions.

Dans le même temps, après plusieurs années principalement consacrées à la gouvernance des politiques agricoles périurbaines intercommunales et à la planification, les administrateurs ont donné la priorité à la production périurbaine, à l'approvisionnement des agglomérations et à l'émergence de politiques alimentaires locales.

Les Rencontres annuelles de Saint-Etienne dédiées à la commande publique en restauration collective, la préparation avec les franciliens d'une prochaine rencontre sur le thème « Pourquoi et comment relier politique agricole et politique alimentaire ? » et la production de premiers livrables concrétisent cette décision.

Pour autant, Terres en Villes ne délaisse pas les autres chantiers. Son expertise en matière de planification, de formes agri-urbaines s'est encore accru faisant de notre réseau un partenaire crédible des membres et des acteurs toujours plus nombreux de l'agriculture urbaine et périurbaine.

**Les Coprésidents,
Bernard POIRIER et Gérard SEIGLE-VATTE**



1 - Un réseau à l'écoute des politiques agricoles périurbaines et de ses membres

Terres en Villes est un lieu de gouvernance original qui associe les élus politiques et les élus socioprofessionnels pour le plus grand bénéfice des agglomérations et de leurs agricultures.

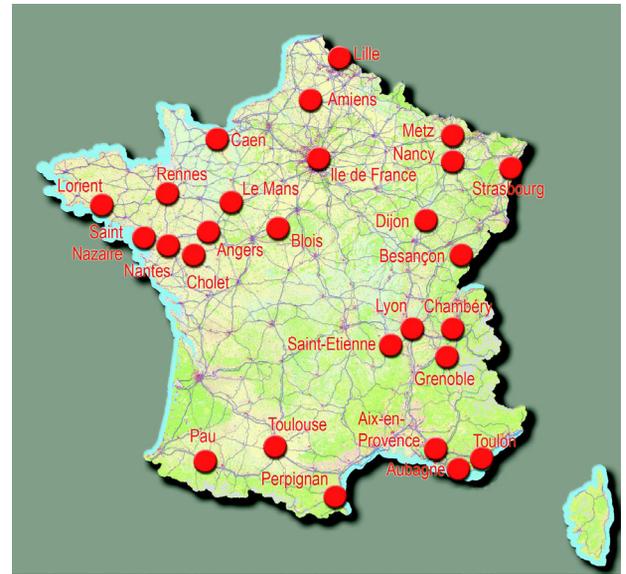
Le réseau poursuit trois missions

1. Echanger les savoir faire entre membres,
2. Expérimenter en commun,
3. Contribuer au débat sur la Ville et l'Agriculture

... mises en œuvre dans cinq grands chantiers :

- La co-construction des politiques agricoles périurbaines,
- La protection et la mise en valeur des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains,
- Les circuits de proximité et la gouvernance alimentaire des agglomérations,
- La prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains par la politique européenne,
- Forêt périurbaine.

Réseau des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine, l'association rassemble au 5 juillet 2013, 27 agglomérations ou métropoles dont la Région Ile de France.



Agglomérations membres du réseau Terres en Villes au 5 juillet 2013



Visite du réseau lors de l'Assemblée Générale des 4 et 5 juillet 2012 à Lille

Un réseau attractif

Après l'adhésion en substitution de l'ADAYG dissoute des 2 communautés d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole et du Pays Voironnais lors de la dernière assemblée générale de Lille, c'est l'agglomération de Marseille qui présente sa candidature à l'assemblée générale de Saint-Etienne du 5 juillet 2013.



Marseille

Plusieurs autres agglomérations ont le projet d'adhérer. L'une a déjà délibéré dans ce sens. La proximité des élections municipales semblent retarder la concrétisation de certaines intentions.

Ces candidatures et les diverses sollicitations auprès du réseau confirment la généralisation de la question agricole périurbaine en France.

Durant cette année, les demandes de renseignements, les sollicitations des journalistes et les propositions d'interventions pour des séminaires ou autres colloques se sont encore accrues.



40ème congrès des communautés urbaines de France à Nancy

Terres en Villes a du faire des choix conformément aux priorités définies par le Conseil d'administration : priorités aux sollicitations des membres et principaux partenaires, cohérence avec les priorités du programme annuel d'actions, prise en charge systématique des frais de déplacement et prise en charge d'un coût de journée pour les demandes hors réseau.

Les demandes des partenaires de la rue Joubert (réseaux liés aux intercommunalités) et de la recherche ont progressé significativement. Ces interventions ont été

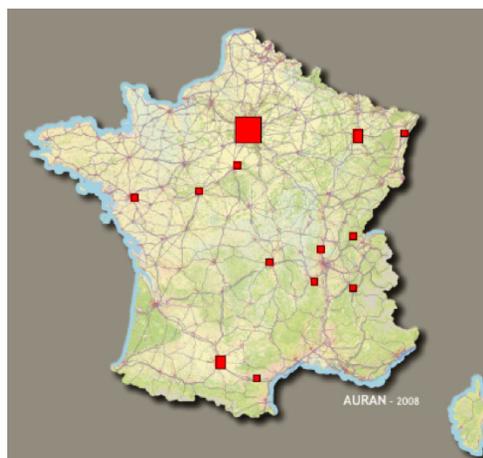
réalisées en majeure partie par le secrétariat technique mais aussi quelques administrateurs (Bernard Poirier, Maurice Bonnard, Jean-Pierre Legendre...) et techniciens des institutions membres ou partenaires du réseau (Pascal Verdier, Lilian Vargas, Bruno Jullien, Jean Marly, Pascal Tocquer...)



Intervention au 1er congrès de la société des territorialistes - Milan, 6 mai 2013

Certaines de ces interventions comme à Tours (Alter Energie) ou à Carcassonne (CAUE 11) s'apparentent à de la formation action.

Les salariés du réseau ont à l'occasion de ces interventions, renforcé leurs analyses et leurs outils pédagogiques dans les domaines des politiques agricoles périurbaines, de la planification et des projets d'aménagement agriurbain, des circuits courts et des politiques alimentaires.



Carte des interventions Terres en Villes (hors Milan et Turin) identifiées (plusieurs interventions assurées par les membres ne sont pas forcément connues)

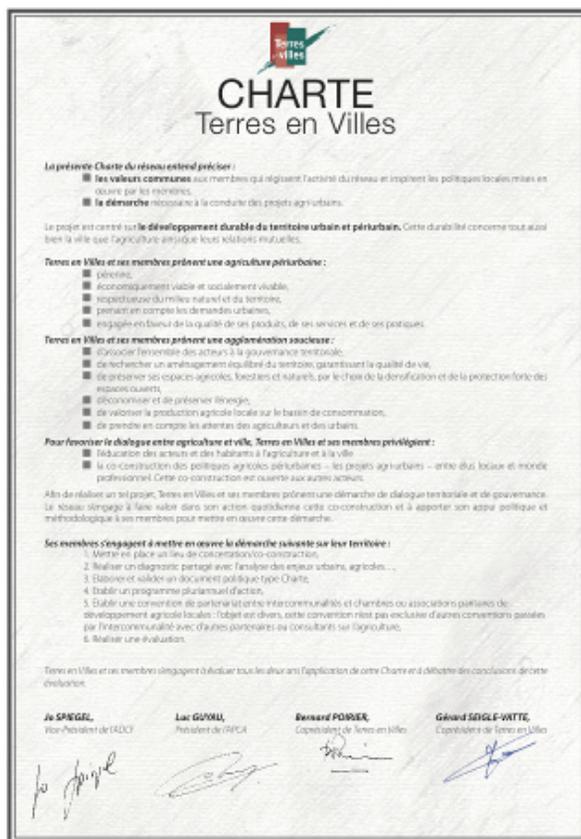
Un réseau représentatif et référent

Le réseau est représentatif de la diversité française. La légitimité du réseau est reconnue au plan national et territorial. Terres en Villes a été associé durant l'année écoulée aux cinq réunions de concertation sur la Loi Urbanisme et Logement, à la préparation des Assises nationales de l'Installation, à la journée technique de l'association nationale de défenses des espaces ruraux (ANDER) organisée à l'Assemblée Nationale le 23 mai 2013 ainsi qu'au colloque Nourrir la Ville de la chaire Alimentation de l'Unesco. Terres en Villes est aussi membre du réseau rural français.

Réseau référent en matière d'agriculture périurbaine, Terres en Villes a été largement sollicité cette année par les partenaires nationaux (dont de plus en plus de sollicitations franciliennes) mais aussi étrangers : Assemblée des Communautés Urbaines de France, Fédération nationale des Agences d'Urbanisme, Ecole Nationale du Paysage Versailles/Marseille, IUFN, organismes de recherche, réseaux ruraux régionaux d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, de PACA et de Rhône-Alpes, Province de Turin pour le salon Terra Madre, société des territorialistes italiens...

Un réseau porteur de valeurs au service de ses membres

Signée en juillet 2008 à Besançon, la Charte Terres en Villes décline les valeurs du réseau et engage les membres à mettre en œuvre une démarche partagée de co-construction de la politique agricole périurbaine d'agglomération.



Les signatures locales de la Charte sont des moments fondamentaux pour les acteurs du territoire comme pour la vie du réseau. Lille Métropole et la chambre d'agriculture de région Nord Pas de Calais l'ont signée le 6 juillet 2012. Pour diverses raisons de calendrier, cela n'a encore pu se faire à Amiens. Ce seront alors treize agglomérations qui auront signé cette Charte. Il faudra poursuivre le mouvement avec les nouvelles équipes communautaires fin 2014.

Terres en Villes assure la vie de la Charte par l'approfondissement régulière des six étapes de la démarche : actuellement, c'est toujours la sixième étape,

l'évaluation, qui mobilise les énergies avec l'évaluation croisée entre Amiens et Angers qui sera terminée à l'automne 2013.

Autre preuve de la bonne vitalité du réseau, les échanges bilatéraux entre membres, provinciaux comme franciliens.

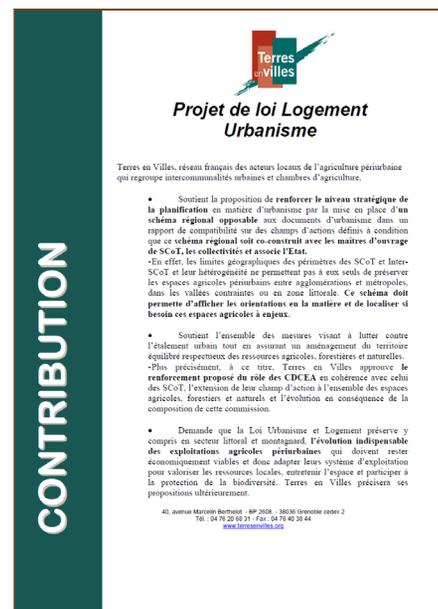
Une dimension politique bien étoffée

Le pilotage politique a été renforcé par le Conseil d'administration de trois manières.

On a d'abord assuré les réunions régulières du Conseil d'administration à raison de 3 par an, l'idée étant de consacrer 5 jours plein au pilotage politique de Terres en Villes, entre les réunions de conseil, de coprésidents, de groupes thématiques et l'assemblée générale.

Le Conseil a ensuite mis sur pied deux groupes, un groupe Politique foncière à la demande d'Aubagne lors de la dernière assemblée générale, et, un Groupe Economique, composé des administrateurs et de membres impliqués dans la conduite du chantier concerné. Ils se sont réunis, 2 fois pour le groupe foncier, 1 fois pour le groupe économique, en complémentarité avec le conseil d'administration (3 conseils depuis l'AG de Lille). Ils traitent des questions et contributions politiques thématiques ainsi que des grandes priorités des chantiers correspondants.

Le groupe Politique foncière a produit la contribution Terres en Villes pour la Loi Urbanisme et Logement dit Loi Duflot 2.



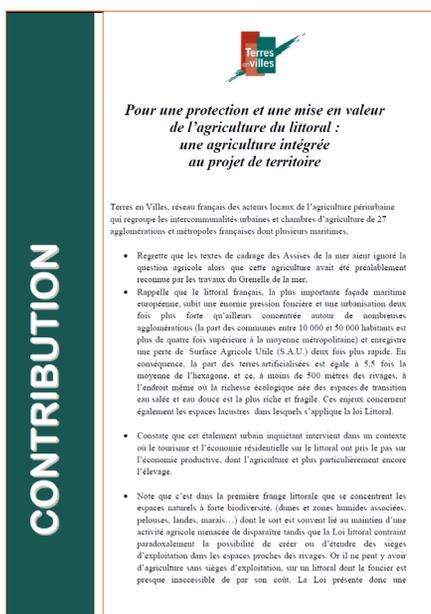
Il travaille actuellement sur les priorités suivantes :

- Schéma régional d'aménagement : caractère prescriptif, expérimentation régionale
- SCOT : amélioration de la protection des espaces agricoles, forestiers et naturels (carte de destination pour ces espaces...)
- PAEN : simplification et diffusion plus large de l'outil, financement
- Fiscalité incitative
- Confortation du droit de préemption SAFER : amélioration de la transparence (cf. SCI), possibilité de

séparation bâti/non bâti

- Installation agricole : DJA périurbaine, taxe installation biologique, taxe sur la mutation des espaces agricoles
- Evolution des procédures type lutte contre les biens vacants sans maître, remise en état des friches
- Compensation des emprises

On peut rapprocher de ces deux groupes le Groupe Agriculture et Littoral qui s'est réuni pour l'instant deux fois et seulement en formation technique : il a produit en collaboration avec le groupe Politique foncière la contribution de Terres en Villes pour les Assises de la Mer.



Cette contribution demande que les textes gouvernementaux qui feront suite à la concertation engagée dans le cadre des Assises de la mer, redonnent toute sa place à l'agriculture du littoral, une agriculture dont les espaces de travail doivent être très soigneusement protégés et qui sera valorisée dans le cadre de projets durables de territoire plus équilibrés entre espaces ouverts et urbanisation. Et elle développe plusieurs propositions en matière de protection du foncier et d'activité agricole littorale.

Troisième dimension politique, le pilotage des chantiers sera à revoir dans la prochaine mandature puisque la création des groupes thématiques a modifié l'organisation et que les élections Chambre d'agriculture puis municipales renouvellent les hommes.

Enfin, la décision du Conseil d'administration d'adhérer à l'ANDER, la rencontre avec le directeur-adjoint du Cabinet de Cécile Duflot en juillet 2012, et, le partenariat avec les réseaux d'intercommunalité et l'APCA sont d'autres signes du plus grand volume politique du réseau.

Les membres franciliens

L'implication des membres franciliens et des acteurs des projets agriurbains de l'Île de France est une priorité du réseau.

Les progrès ont été notables depuis Lille. C'est d'abord l'implication de Catherine Ribes, conseillère régionale, dans le conseil d'administration de Terres en Villes qui témoigne de cette implication et la facilite.

C'est ensuite la fréquentation des événements Terres en Villes par les acteurs franciliens qui se développe bien, particulièrement ceux des projets agri-urbains du Triangle Vert, du plateau de Saclay, de Seine-Aval, de Marne-et-Gondoire et de la Plaine de Versailles.

C'est encore l'intervention du secrétaire technique lors d'événements du réseau périurbain francilien (un atelier technique et le séminaire annuel) qui traduit cette progression.



Visite du réseau périurbain francilien - plateforme de compostage chez un agriculteur du plateau de Saclay

Enfin, l'organisation commune d'événements en Ile de France (séminaire FAFU et atelier terrain à Versailles, très nombreux ateliers et conférences à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France) sont de grands facilitateurs.

La signature de la convention entre l'ENSP et Terres en Villes et le développement des relations avec les chercheurs franciliens sont aussi de bons indicateurs du développement des relations.



Signature de la convention partenariale à l'école nationale supérieure du paysage à Versailles

Les membres associés

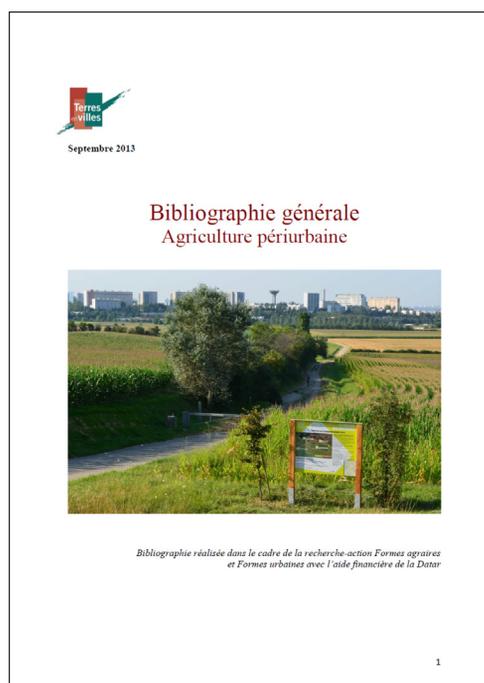
Sont officiellement membres associés du réseau : l'APCA, la FNSafer et la Bergerie nationale de Rambouillet. Ont signé une convention partenariale avec Terres en Villes, l'APCA, la FNSafer, l'Ecole Nationale Supérieure du paysage, la FNAU.

agricoles périurbaines, démarche SCoT Qualiter, comparaison PAEN/ZAP, projets d'aménagement des zones agri-urbaines, circuits de proximité, gouvernance alimentaires des agglomérations,

- Deux articles dans les mensuels de l'APCA et de l'ADCF (Intercommunalités) et une tribune de Bernard Poirer et deux articles de recherche à paraître,
- Quatre dossiers thématiques sur la gouvernance des politiques agricoles périurbaines (Nord-Pas-de-Calais), les politiques agricoles périurbaines en Rhône-Alpes (Nord-Pas-de-Calais), la gouvernance alimentaire des agglomérations (Nord-Pas-de-Calais), et, les bonnes pratiques des SCoT ruraux (SCoT Qualiter),
- Une participation importante à la réalisation du document du réseau rural PACA sur les projets agricoles et alimentaires de territoire.

D'ici décembre, sont à paraître :

- de nombreuses fiches d'expérience ou méthodologiques de SCoT rural, 8 fiches d'expériences sur les projets d'aménagement de zone agriurbaine (FAFU) et plusieurs fiches sur les circuits de proximité et la logistique d'approvisionnement de la ville
- la bibliographie et le glossaire agriculture périurbaine de Terres en Villes réalisées grâce à la recherche-action FAFU en partenariat avec les chercheurs.



- Un « Point sur » l'approvisionnement de la restauration collective dans les agglomérations de Terres en Villes
- Quatre rapports de stage : celui de Laurène Delezenne (Institut d'urbanisme de Grenoble) sur les bonnes pratiques en matière de SCoT Rural, celui d'Adam Ayache (centralien et stagiaire de l'Ecole des hautes Etudes de la Santé) sur les politiques alimentaires des agglomérations du réseau, celui de Pauline Paraszak (géographe, Université de Bordeaux) sur les actions des membres en faveur de la restauration collective, et enfin, celui de Gildas Veysset (agronome et stagiaire de l'Institut d'Urbanisme de Paris) sur les projets

d'aménagement des espaces agri-urbains (Fafu).

La commande a émané principalement de 4 sources :

- le réseau lui-même,
- ses membres,
- les réseaux ruraux régionaux,
- les collectivités d'autres niveaux comme la région Nord-Pas-de-Calais.

Préconisations politiques

En matière de préconisations politiques, ont été publiées les deux contributions déjà mentionnées.

Un secrétariat technique restructuré après la disparition de l'ADAYG

Après bien des incertitudes et des déboires, le secrétariat technique du réseau s'est structuré depuis mi-2012 autour de :

- Serge Bonnefoy, secrétaire technique, à temps plein,
- Adélie Chenot recrutée comme chargée de mission à temps plein, le 26 novembre 2012,
- Nathalie Germain recrutée à mi-temps le 25 juin 2012 comme gestionnaire/assistante de secrétariat.

Le secrétariat technique est enfin au complet alors que le bureau de **Paris au 22 rue Joubert** dans l'immeuble regroupant plusieurs réseaux liés est opérationnel et occupé en permanence par les stagiaires et de manière intermittente par les salariés.

Ceci a bien entendu un coût non négligeable.

Une communication encore intermittente

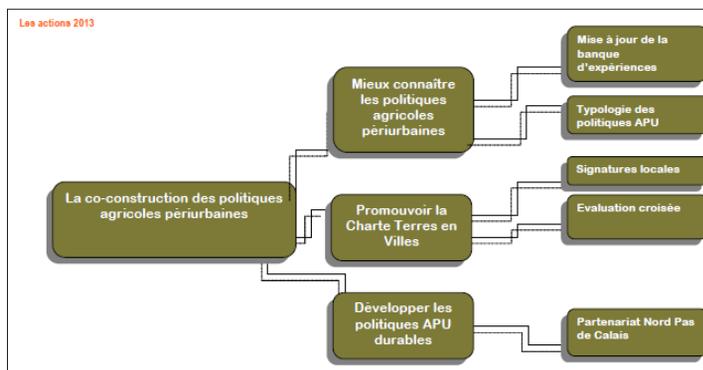
La communication du réseau, faute de temps de travail disponible, est limitée à la sortie de la newsletter (4 parutions depuis Lille), à la mise à jour du site internet, à la communication sur les événements organisés par Terres en Villes et aux sollicitations des médias (courrier des maires, rue 89, site du réseau rural PACA, journal du réseau rural français, urbapress...).



2 - L'activité des grands chantiers

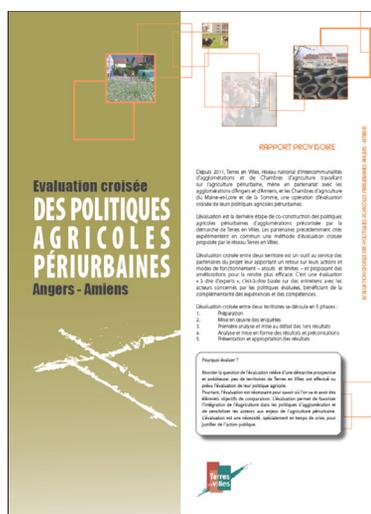
Terres en Villes a priorisé en 2013 la relance du chantier 3 « Circuits de proximité et gouvernance alimentaire des agglomérations » pour répondre au développement des actions économiques de ses membres et conduire progressivement ses productions au niveau de celles des chantiers 1 et 2.

Chantier 1 - la co-construction des politiques agricoles périurbaines



Depuis Lille et le fort investissement du réseau en 2011/2012 sur ce chantier, Terres en Villes a choisi de conduire les opérations pluriannuelles engagées et répondre aux demandes des membres (Amiens, Angers, Ile-de-France) et partenaires (Région Nord-Pas-de-Calais principalement).

L'évaluation croisée des politiques agricoles périurbaines conduites par les agglomérations d'Angers et d'Amiens sera terminée à l'automne 2013. Elle s'avère plus complexe qu'initialement prévue, plus enrichissante pour les acteurs et le réseau puisqu'elle suscite des questions et réactions très intéressantes pour l'avenir.



Les analyses ont été réalisées et seront rendues lors de deux comités de pilotage en septembre dans les deux agglomérations. Un séminaire final sera organisé.

L'autre grande opération, très structurante de l'activité méthodologique et pédagogique du réseau, est l'opération partenariale avec la **Région Nord-Pas-de-Calais** sur la contractualisation agricole et alimentaire d'agglomération entre Région et Intercommunalités.

Le siège de la Région Nord-Pas-de-Calais (59)



Michel Grégoire, Vice-Président à l'agriculture de la région Rhône-Alpes présente la politique agricole rhônalpine à la délégation

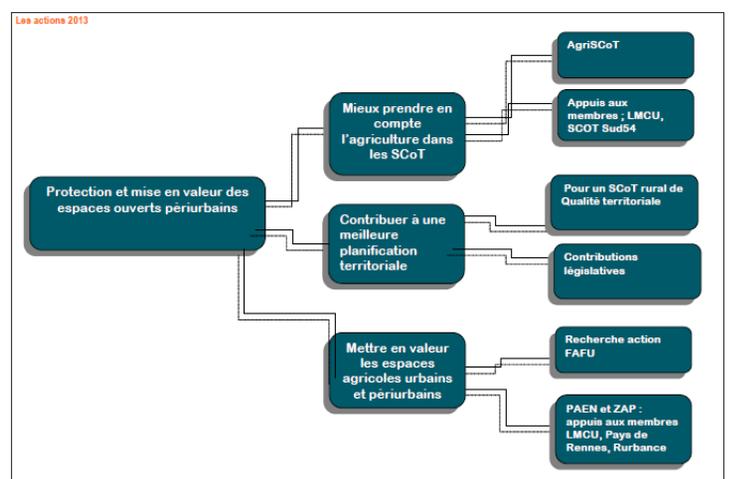


Le premier contrat a été signé avec la communauté d'agglomération de Douai. Le 11 juillet sera signé celui de d'Artois Com (Béthune) et postérieurement celui de Lille Métropole.

L'appui de Terres en Villes dans cette opération mutualisée avec la région et les 3 agglomérations, consiste en 2013 à :

1. L'appui aux acteurs des contrats et de la politique régionale, des agglomérations comme de la région,
2. L'organisation d'un voyage d'études en Rhône-Alpes,
3. L'appui à la mise en place et l'animation du réseau agricole périurbain de la région Nord-Pas-de-Calais,
4. La capitalisation de la politique régionale.

Chantier 2 - la protection et gestion concertée des espaces agricoles, naturels et forestiers périurbains



Chantier historique du réseau, ce chantier est toujours le mieux organisé et le plus prolifique. Les travaux sur la prise en compte de l'agriculture dans

les SCoT, dit **AgriSCoT**, ont été plus restreints cette année puisque l'année précédente avait été placée sous le signe d'AgriSCoT avec la parution du guide de la démarche « **L'agriculture dans les SCoT** » aux éditions Certu en mai 2012.

Il s'est agi de présenter la démarche (journée Gis Suaci sur les SCoT, formation Engref, réseau rural Midi-Pyrénées, Conseil général du développement durable...), d'approfondir ou de commencer à approfondir de manière technique dans cette année pré-électorale l'observation de la consommation des espaces, les modalités de protection des espaces agricoles, la mise en œuvre ainsi que les SCoT littoraux et montagnards.

Depuis Lille le premier des deux projets le plus important du chantier a été le projet « **Pour un SCoT rural de Qualité territoriale** », projet retenu dans le cadre de l'appel d'offre du réseau rural national.

L'objectif général du projet est de favoriser d'une manière pédagogique et participative l'adaptation de la démarche de planification stratégique en espace rural et sa généralisation au profit d'un projet local fondé sur la qualité territoriale.

Forts de leurs travaux précédents, les copilotes (Terres en Villes, Auran, réseaux régionaux ruraux de l'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de PACA, le Certu, le CAUE 41, l'APCA avec l'appui de la FNAU et de la FédéSCoT) ont choisi de privilégier une méthode de co-construction des données, des analyses et des outils méthodologiques.

Le projet s'est déroulé en cinq étapes :

- Première étape : préciser les spécificités de la planification en territoire rural
- Deuxième étape : Articuler la planification et le projet de territoire grâce à une gouvernance multiacteurs et au choix de la qualité territoriale
- Troisième étape : Habiter en territoire rural et lutter contre l'étalement urbain



A Nègrepelisse, échanges entre Jean Marly, fil rouge et Stéphane Robert de la DRAAF Midi-Pyrénées

Carole Robert présente le bilan des Commissions Départementales de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) vu par l'APCA à Manosque (04)

- Quatrième étape : planifier l'alimentation et l'agriculture durable
- Cinquième étape : Planifier en espace rural, périurbain et urbain : convergences/divergences pour quels échanges et quelle mutualisation ?



C'est le 19 juin à Paris que les copilotes ont présenté et soumis à la critique la démarche proposée en faveur de l'élaboration d'un SCoT par la qualité territoriale. Le séminaire final a croisé les regards urbains, périurbains et ruraux, les regards d'élus, de praticiens et d'acteurs nationaux, régionaux et locaux. Une réussite qui permet à Terres en Villes d'étoffer son expertise en regardant la ville et la planification du côté des ruralités, et, d'étoffer son partenariat.

A venir la production des divers livrables méthodologiques et une présentation aux prochaines rencontres nationales du réseau rural français à Dijon en novembre.

Le **suivi des PAEN** a été intégré à l'opération FAFU. L'organisation d'un atelier ZAP/PAEN à Lille Métropole et l'appui qui sera apporté au second semestre au Pays de Rennes sont l'occasion de mettre à jour les connaissances et d'approfondir les analyses des premières expériences françaises. Il sera bientôt temps d'organiser un nouveau séminaire PAEN, en 2014 ou début 2015.

La recherche-action **Formes agraires et formes urbaines** dans la ville territoire et sa métropolisation dit FAFU est la deuxième grande opération du chantier.

L'objectif général de ce projet soutenu par la Datar est de définir une démarche et des outils pour valoriser et gérer les interrelations entre formes urbaines et formes agricoles ainsi que les usages partagés qui en découlent. Trois échelles identifiées sont pris en compte :

- L'échelle du grand territoire,
- L'échelle de l'interface bâti/non bâti
- L'échelle du système parcellaire de l'exploitation agricole

Cette recherche action est conduite en partenariat avec l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, l'UMR ESO du Grand Ouest, AgroCampusOuest, l'ENSP, l'université de Lausanne et l'école de hautes études du paysage, de l'ingénierie et de l'aménagement de Genève (Hepia). Elle a débouché cette année sur la réalisation d'un glossaire et d'une bibliographie, la présentation de plusieurs projets d'aménagement par leurs concepteurs et maîtres d'ouvrage, la réalisation de 4 ateliers projet sur le plateau de Saclay (ENSA de Versailles), à Rennes, à Grenoble et Genève et sur de premières analyses des 60 projets conduits par les agglomérations de Terres en Villes depuis les années 70.

Les fiches et autres projets des ateliers seront présentées au séminaire de Genève le 12 décembre 2013 suivi le



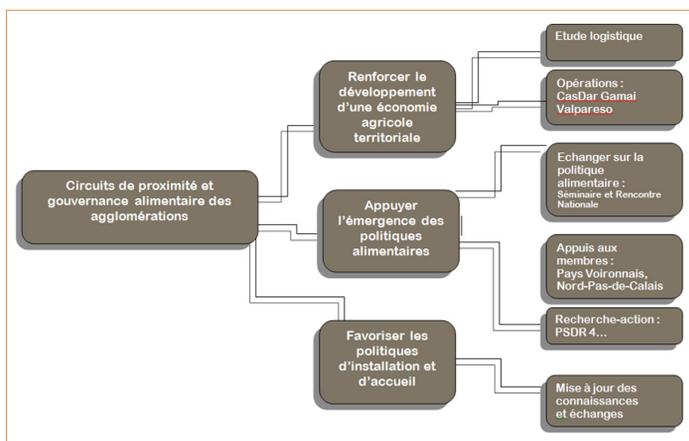
Henri Bava, grand paysagiste français, lors du séminaire de Versailles le 10 décembre 2012

13 par l'atelier terrain consacrée à la politique agricole périurbaine et urbaine du canton de Genève et de l'agglomération franco-valdo-genevoise (notamment visite de deux projets de fermes urbaines, vitrine de l'agriculture périurbaine métropolitaine).

Ce séminaire et cet atelier terrain prépareront l'ouvrage scientifique final ainsi que le futur guide qui proposera une méthode de réalisation de projet aux acteurs.



Chantier 3 - Circuits de proximité et gouvernance alimentaire des agglomérations



Le Conseil d'administration a donné la priorité au chantier 3 en 2013. Ce chantier est copiloté par Maurice Bonnard de Saint-Etienne Métropole et la Chambre d'agriculture de région Nord-Pas-de-Calais. Il est animé techniquement par Adélie Chenot, chargée de mission.

Il a été réorienté autour du thème suivant : quels leviers

peuvent mobiliser les acteurs d'une agglomération pour développer une offre agricole locale viable de qualité, assurer sa sécurité alimentaire en recherchant la combinaison optimale entre les différents types de circuits, et, mettre en place une réelle politique alimentaire ?

Le réseau a donc décidé de « muscler » sa connaissance des actions des agglomérations membres (travail d'Adélie Chenot, stages d'Adam Ayache et Pauline Paraszak) et d'organiser trois événements permettant de mieux appréhender les priorités d'action, de relancer un groupe de travail technique et de mettre en place les partenariats nécessaires et de commencer à produire les outils méthodologiques pertinents.

Le premier moment a été la journée annuelle des techniciens du 7 février 2013 qui fut consacrée aux actions des intercommunalités en faveur des circuits de proximité. Le deuxième événement est les rencontres annuelles de Saint-Etienne consacrées à la commande publique et à son impact sur l'agriculture périurbaine. Le troisième, prévue à l'automne, sera une rencontre nationale en Ile-de-France sur le thème « Pourquoi et comment relier politique agricole et politique alimentaire dans les agglomérations et métropoles françaises ? ».

Plusieurs partenariats et actions ont été ou sont actuellement mis en place :

- avec la recherche (projet de recherche action avec les chercheurs grenoblois, lyonnais et rennais),
- l'APCA (mis en œuvre du projet CasDar Gamai sur les innovations agricoles métropolitaines),
- le Cervia (Ile-de-France),
- la Chaire Unesco « Alimentation du Monde » de Montpellier,
- l'International Urban Food Network (le livre blanc sur la gouvernance alimentaire IUFN auquel a beaucoup contribué Terres en Villes est paru à l'automne 2012),
- la Fédération Française des Marchés d'Intérêt National à l'initiative de la communauté d'agglomération de Perpignan,
- le Centre d'études et de recherches sur le développement durable du Nord-Pas-de-Calais (Cerdd) et Atemis.

Le point sur le Chantier 4 - La prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains par les politiques européennes et Chantier 5 - Forêt périurbaine

Concernant le chantier 4 consacré à **l'Europe**, Terres en Villes a assuré une veille active des travaux du réseau Purple et participe à un projet européen Interreg IVB Espace Alpin « Rurbance » à la demande de l'institut d'Urbanisme de Grenoble.

Le réseau a assuré une veille plus passive pour le Chantier 5 consacré à la **forêt périurbaine**.

Réseau des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine, Terres en Villes regroupe actuellement 27 agglomérations ou métropoles (dont la Région Ile de France), chacune étant représentée conjointement par l'intercommunalité et la chambre d'agriculture, ou par une association locale paritaire.

Le réseau poursuit **3 missions** :

1. *Echanger les savoir faire entre membres,*
2. *Expérimenter en commun,*
3. *Contribuer au débat sur la Ville et l'Agriculture*

... mises en œuvre dans **4 chantiers** :

1. *La co-construction des politiques agricoles périurbaines*
2. *La protection et la mise en valeur des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains,*
3. *Les circuits de proximité et la gouvernance alimentaire des agglomérations*
4. *La prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains par les politiques européennes*
5. *La forêt périurbaine*



Les agglomérations membres de Terres en Villes



Terres en Villes

40 avenue Marcelin Berthelot - BP 2608
38036 Grenoble Cedex 2
Tél. : 04 76 20 68 31
Fax : 04 76 40 38 44

Secrétariat Technique :
Serge Bonnefoy
serge.bonnefoy@terresenvilles.org

www.terresenvilles.org